

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

N° 197/2018/VEL-TRAV-L02

Objet : Revalorisation du parc urbain du Vélodrome de Casablanca : Lot2 - Travaux de plantations, mobilier d'éclairage, mobilier urbain, jeux et signalétique.

----*----

- Maître d'ouvrage : **Société CASABLANCA AMENAGEMENT**
- Date d'ouverture des plis : **08/01/2019 à 11H00**
- Lieu d'ouverture des plis : **Salle de réunion de CASABLANCA AMENAGEMENT SA**
- Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Edition du 12/12/2018
 - Journal n° 2 : L'ECONOMISTE, Edition du 12/12/2018
- Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 12/12/2018
 - Site web de la société CASABLANCA AMENAGEMENT, le 12/12/2018
- Liste des concurrents ayant déposé un pli :
 1. **Société ETABLISSEMENT AHOUZI**
 2. **Société ATELIER VERT**
 3. **Société VIBEIRAS**
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :
 - ✓ **Néant**
- Liste des concurrents admissibles sans réserve :
 1. **Société ETABLISSEMENT AHOUZI**
 2. **Société ATELIER VERT**
 3. **Société VIBEIRAS**
- Liste des concurrents admissibles avec réserve :
 - ✓ **Néant**
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des fiches techniques :
 - ✓ **Néant**
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des offres techniques :
 1. **Société ETABLISSEMENT AHOUZI**

- Montant des actes d'engagement des concurrents :

N°	Concurrent	Montant de l'acte d'engagement en Dhs TTC
1	Société VIBEIRAS	5 391 237,51
2	Société ATELIER VERT	5 800 397,88

- Liste des concurrents écartés :

✓ Néant

- Concurrent retenu :

N°	Concurrent	Montant de l'acte d'engagement en Dhs TTC
1	Société VIBEIRAS	5 391 237,51

- Justification du choix de l'attributaire :

✓ Le soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

- Date d'achèvement des travaux de la commission : **28/02/2019**

Fait à Casablanca, le 01/03/2019

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

